

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I-LIEU ET FORMATION

Les cours ont lieu à Saint-Amans Valthoré, à l'ancienne Ecole Privée, à proximité du Centre Bourg, à environ 2 Km du Lycée André ALQUIER. Toutes les salles de cours ont été rénovées.

II - REPAS- HEBERGEMENT ET TRANSPORT

Repas

Les étudiants peuvent avoir le statut Demi-Pensionnaire ou Externe. Pour l'Etudiant D.P, les repas seront facturés sur la facture des frais de formation qui vous sera envoyée tous les mois, et pour l'Etudiant Externe, il faudra qu'il achète des tickets repas au prix de 4.70 € au Secrétariat.

Hébergement

Le Lycée André ALQUIER ne propose pas d'internat pour les Etudiants.

De nombreuses offres locatives à prix raisonnable existent à proximité (Mazamet, Aussillon, Saint-Amans Sault, Saint-Amans Valthoré, Labastide-Rouairoux,...).

Vous pouvez vous renseigner auprès du Secrétariat de l'Etablissement.

Transports

Le site de Saint-Amans Valthoré étant mal desservi par les transports en commun depuis les villages voisins, nous incitons les Etudiants à mettre en place du covoiturage.

Lors des Travaux Pratiques, les transports sont assurés par l'Etablissement.

III - BOURSES « CROUS » ET DOSSIER SOCIAL ETUDIANT « DSE »

Les demandes de bourse de l'Enseignement Supérieur sont gérées par le CROUS ; elles sont à effectuer entre le 15 Janvier et le 31 Mai 2017 par saisie internet sur le site du CROUS : www.crous-toulouse.fr

Pour les Lycéens en Terminale, il est conseillé de procéder au préalable à la saisie sur APB, un lien les dirigera vers MesServices.Etudiant.gouv.fr

IV - SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

Les Etudiants doivent **obligatoirement** adhérer à un régime de Sécurité Sociale Etudiant soit VITTAVI, soit LMDE.

L'adhésion se fait dès la rentrée via l'Etablissement. Un intervenant de ces 2 caisses fera une intervention pour vous expliquer le fonctionnement, les documents à fournir,.....

Selon votre situation (âge, étudiant boursier ou non, profession des parents), cette adhésion à la Sécurité Sociale Etudiante est gratuite ou payante (215 €uros en 2016/2017).

V - FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Aucune fourniture scolaire spécifique ni manuel n'est demandé aux Etudiants.

Pour les Travaux Pratiques, les Etudiants doivent prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur, en terrain accidenté (chaussures de randonnée voire de montagne sont recommandées) et par temps de pluie (pantalon et veste de pluie recommandés).

Les Etudiants seront amenés à réaliser des travaux de bûcheronnage lors de TP voire en stage.

Pour ces travaux, une tenue de sécurité est obligatoire, elle comprend des chaussures anti-coupures, un pantalon anti-coupure, un casque complet, un gilet fluo et des gants.

L'Etablissement fera une commande groupée de toutes ces tenues à la rentrée. Prévoir un budget d'environ 250.00 payable en 3 mensualités maximum.

VI - FRAIS DE SCOLARITE - DEMI-PENSION - TOURNEE FORESTIERE

BTSA 1ère et 2^{ème} Année Gestion Forestière

FORMATION INITIALE (TARIFS 2016/2017)

	SCOLARITE A L'ANNEE	TOURNEE FORESTIERE	MONTANT PAR MOIS	MONTANT ANNUEL
EXTERNES	67.00 €	30.00 €	97.00 €	970.00 €
DEMI-PENSIONNAIRES	1 57.00 €	30.00 €	187.00 €	1 870.00 €